Concours International d'Endurance – Tunis le 18 décembre 2022





La sélection nationale d'endurance ayant pris part au concours international d'endurance le 18 décembre 2022 a réalisé d'excellents résultats

En cette occasion, la Présidente et les membres du bureau fédéral adressent leurs vives félicitations aux cavaliers de la sélection nationale et les encouragent à persévérer dans la performance.

CEI** 120 Km (Seniors)

2ème Place : MAHDJOUBI Samir : Cœur de Mitidja

CEI* 100 Km (Seniors)

1ère Place : BAHRIA Hicham : Chahik 2ème Place BOUREGAA Hamza : Redika 3ème Place REBIHI Mohamed : Bedwiet El Mesk

CEI* 100 Km (Juniors)

3ème Place GUENDOUL Ayed : Tourat El Watan 4ème Place IACHE ACHOUR Moncef : Quatari

Championnat d'Algérie Cadets & Juniors



Le club Equestre le Cavalier d'Oran accueillera du 29 aux 31 décembres 2022 les épreuves des championnats d'Algérie Cadets et Juniors

Examen du brevet fédéral du 1er degré

Le club équestre Pittoresque Aures Batna organise le vendredi 23 décembre 2022 une session du brevet fédéral du 1^{er} degré à Batna.

Bonne chance aux candidats.

الاتحادية الجزائرية للفروسية

FEDERATION EQUESTRE ALGERIENNE
148, A^{ve} de l'ALN. BP: N°183 H-Dey. Alger- E-mail : fealgerie.info@gmail.com

النشرة الإعلامية الرسمية

Bulletin Officiel d'Informations N° 064 du 19 Décembre 2022

RAPPEL IMPORTANT

Circulaire N°001 du 29 Aout 2022 Relative à la situation juridique des structures équestres

En rappel à la circulaire susvisée, Il est porté à la connaissance des structures équestres, dont la situation juridique n'est pas en conformité avec la règlementation en vigueur, notamment la Loi n° 13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, qui précise en son article 71 « Les structures d'organisation et d'animation sportives sont : les clubs sportifs, les ligues sportives, les fédérations sportives nationales, le comité national olympique, le comité national paralympique ».

La Fédération Equestre Algérienne recommande à chaque structure équestre, de se constituer soit en club sportif amateur ou professionnel, conformément à la règlementation en vigueur. La fédération est disposée à accompagner les structures équestres dans cette démarche.

Pour faciliter la transition, il est proposé aux structures équestres de s'affilier temporairement, sous forme de section, aux clubs équestres légalement constitués.

En conséquence, la FEA ne pourra plus autoriser à compter du 1^{er} janvier 2023, l'affiliation des structures non conformes à la règlementation.

Salutations sportives.

Journée d'Etude

Mardi 27 décembre 2022

Les présidents et responsables techniques des clubs équestres affiliés sont cordialement invités à la journée d'étude, qui aura lieu le mardi 27 décembre 2022 à 09h00 au siège de la Fédération Equestre Algérienne

Thèmes:

- Projet de modification du système de compétition de saut d'obstacles
- Projet de réforme des examens des brevets fédéraux d'équitation
- Projet de calendrier des compétitions 2023

La présence du président et du responsable technique de chaque club équestre est obligatoire

Dossier d'Affiliation 2023

Les clubs et ligues équestres sont invités à transmettre leurs dossiers d'affiliations au titre de la saison 2023 avant le 31 janvier 2023

Dossier à fournir :

- Formulaire de demande d'affiliation (à télécharger sur la plateforme FEA)
- Copie de l'agrément du club ou de la ligue.
- Bilan moral et financier au titre de la saison 2022.
- Procès-verbal de l'assemblée générale (visé par la DJS concernée).
- Liste du cheptel équin à enregistrer sur la plateforme FEA.
- Paiement de la cotisation annuelle fixée à 20.000 DA.